



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction centrale de la sécurité publique

*Direction départementale de la
sécurité publique de la Seine-Maritime*

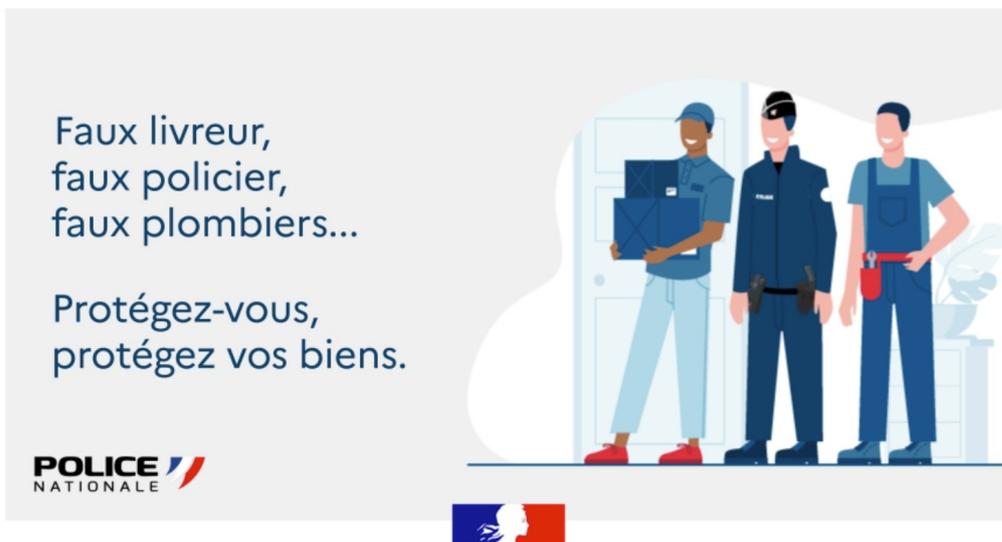
État-Major

Rouen, le 30 novembre 2022

Objet : Les vols par ruse

Face à une recrudescence des vols commis par ruse (6 faits signalés sur la seule semaine dernière sur l'agglomération rouennaise), il convient de faire un état préventif quant à ce type de délit ciblant des populations vulnérables.

I. Caractéristiques du vol par ruse



Le vol par ruse est un vol commis par une personne qui, la plupart du temps, usurpe une qualité : faux policiers, faux agents EDF, faux agents Véolia, faux agents des Postes... Il s'agit de profiter de cette ruse pour pénétrer au domicile de la victime et y dérober des effets de valeur.

Les techniques les plus classiques sont la fausse vente de calendrier en fin d'année, ou une fausse intervention sur la réseau d'eau ou d'énergie du logement. Certaines approches sont plus élaborées et impliquent un scénario en deux temps : un premier faux agent commet un vol, puis de faux policiers prétendent l'interpeller et conserver les objets au commissariat comme preuve. Ce n'est que bien plus tard, lorsque la victime contacte la police, qu'elle se rend compte avoir été dupée.

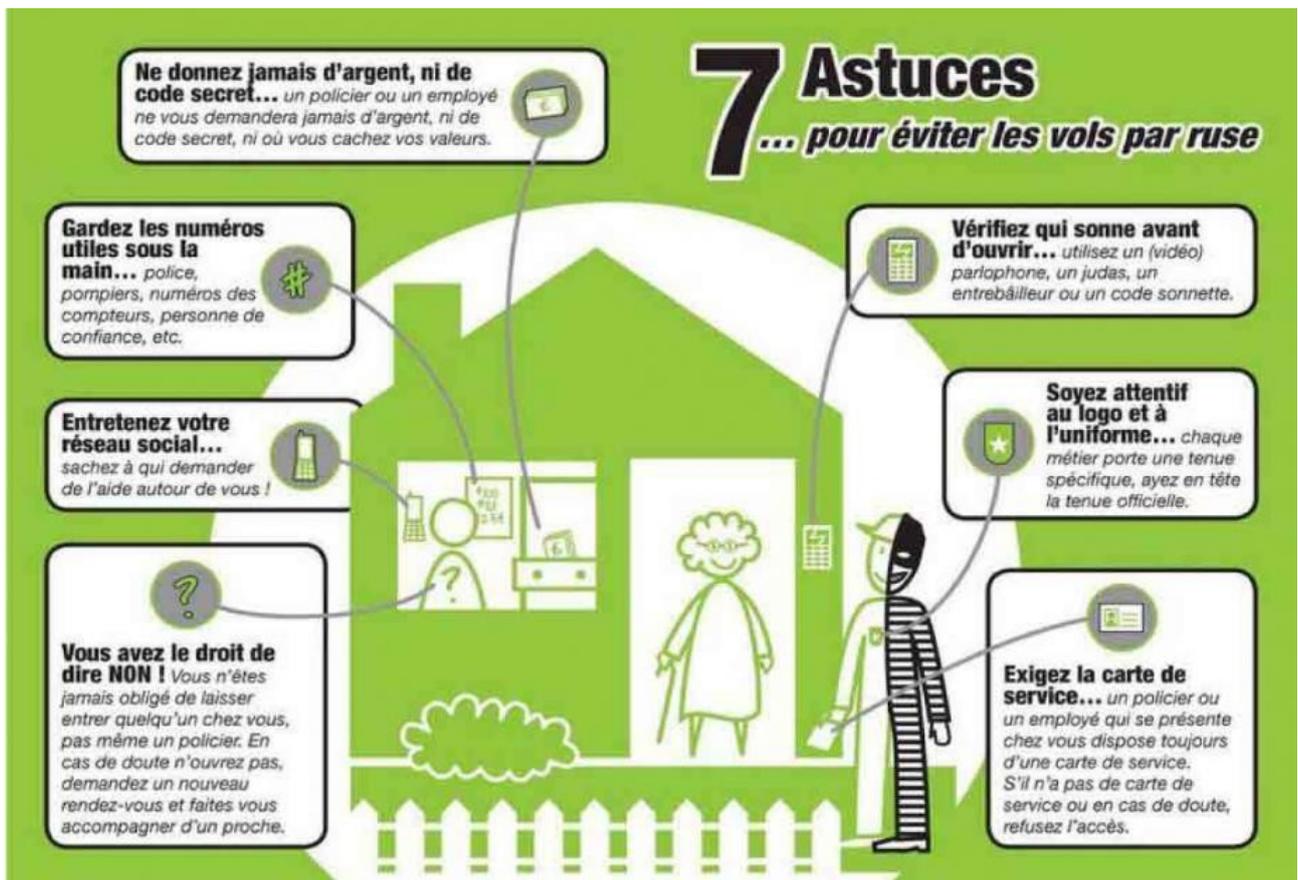
La majorité des victimes de vol par ruse ont plus de 70 ans, physiquement plus faibles et souvent peu méfiantes, a fortiori face à un uniforme. Elles conservent souvent d'importantes sommes d'argent en liquide à domicile, et possèdent des bijoux de famille de valeur.

Les auteurs peuvent agir seuls, mais sont la plupart du temps deux ou trois. Ils font rarement usage de violences. Les vols sont commis très majoritairement en journée.

II. La prévention du vol par ruse

Il convient d'être très vigilant, particulièrement en cette période de fin d'année. Quelques conseils de prévention sont à suivre :

- Ne pas laisser apparaître sur la sonnette que vous vivez seul(e)
- Faites-vous installer une chaîne de sécurité entrebâilleuse afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent en liquide, ni de bijoux de grande valeur chez vous
- Ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone importants (famille, voisin, police)
- Pensez à verrouiller votre porte



Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile :

- Toute visite inattendue est suspecte.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la Poste, ou même des policiers ou des gendarmes, des agents municipaux se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle. Si vous faites un contre-appel, utilisez les numéros que vous avez en votre possession et pas ceux donnés par la personne qui se présente. Vous pouvez aussi lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires ou pour ne pas être seul(e). **En cas de doute, ne les laissez pas entrer et composez le 17.**
- Si toutefois vous laissez entrer chez vous des inconnus, ne les laissez jamais sans surveillance.



Si malgré tout vous êtes victime d'un vol par ruse, appelez immédiatement le 17 pour déclarer le vol. Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée de la police, prévenez immédiatement votre banque et faites opposition aux éventuels chèques et cartes bancaires dérobés.